

PROJET Grand Site de France GORGES DE L'ARDÈCHE

ÉDITO

La candidature au label Grand Site de France a été déposée auprès de la Préfecture en mars 2026.

Engagé depuis les années 1990 dans cette démarche, le territoire des gorges de l'Ardèche franchit une nouvelle étape.

Depuis plus de trente ans, deux opérations Grand Site ont structuré la préservation et la mise en valeur de ses paysages emblématiques, tout en améliorant la qualité de l'accueil. La dernière, l'OGS Combe d'Arc, arrive à son terme.

Par cette candidature et un projet à 8 ans porté sur l'ensemble du territoire du SGGGA, les collectivités partenaires affirment leur volonté de poursuivre un engagement collectif pour un territoire vivant, protégé et partagé.

Suite à ce dépôt, le dossier a été validé en commission départementale de la nature, des paysages et des sites. Les prochaines étapes se dérouleront entre la fin de l'été et l'hiver, avant la décision ministérielle sur l'attribution du label.

Je suis très heureux de pouvoir partager ces informations motivantes vers le label et de nombreuses actions à venir.

Didier Boule,
Président du Syndicat de gestion
des gorges de l'Ardèche

UN VASTE RÉSEAU DE SITES ENGAGÉS

Les Gorges de l'Hérault - Saint-Guilhem-le-Désert, le massif du Canigó, l'Estuaire de la Charente - Arsenal de Rochefort, l'Aven d'Ornac, la Baie de Somme, le Puy Mary - Volcans Du Cantal... Quelques noms qui sonnent familiers. Des paysages remarquables labellisés Grand Site de France.

Le Réseau des Grands Sites de France rassemble aujourd'hui 51 Grands Sites : 26 labellisés, 25 en projet.

Tous, comme les gorges de l'Ardèche, se sont engagés dans une démarche de développement durable qui répond à 3 objectifs :

- Préserver et restaurer des paysages fragiles et attractifs.
- Organiser un accueil de qualité.
- Favoriser un développement territorial concerté fondé sur la valeur paysagère du site.

Depuis le début d'année 2026, le label Grand Site de France a été décerné à deux sites : Vézelay et Montségur.

Et bientôt, les gorges de l'Ardèche ? En tout cas, c'est en bonne voie.

N° 06 MAI 2026

AGENDA

AVRIL À DÉCEMBRE
INSTRUCTION DU DOSSIER
DE CANDIDATURE

30 MAI MATIN
BALADE À LA DÉCOUVERTE
DES DOLMENS DU PIÉ DE L'AIGO
(AIGUÈZE - DÉPART DE LE GARN)

Informations & réservations :
04 75 98 77 31 - info@gorgesdelardeche.fr

4 mars 2026

Dépôt de la candidature en Préfecture

21 avril 2026

Présentation du projet en commission départementale
de la nature, des paysages et des sites (CDNPS)

Instruction locale

Fin d'été / début d'automne 2026

Visite de l'Inspection générale de l'environnement et
du développement durable (IGEDD) et du Réseau des
Grands Sites de France (RGSF)

Automne/hiver 2026

Présentation du projet en commission supérieure des
sites, perspectives et paysages (CSSPP)

Instruction nationale

Fin 2026 / début 2027

Décision ministérielle concernant l'attribution du label

LA COMBE D'ARC : UN SITE RÉAMÉNAGÉ POUR UNE DÉCOUVERTE APAISÉE

Depuis 2014 et la validation de l'Opération Grand Site (OGS) de la Combe d'Arc, le site classé a connu plusieurs phases de travaux menés par le Département de l'Ardèche : réouverture du paysage, lisibilité du méandre, limitation de la voiture, cheminements pédestres le long des plages, de la route et en pied de falaise.

Achevés en avril 2026, l'aménagement du parking P2 en sous-bois et la renaturation du parking temporaire marquent la fin des travaux de l'OGS.

D'autres projets se poursuivent néanmoins - mobilier d'interprétation, étude des flux sur la RD 290 - pour une découverte apaisée et de qualité de la Combe d'Arc.

La visibilité des partenaires publics est assurée par un pupitre implanté au

niveau de l'aire de stationnement P2 Pont d'Arc - Méandre. Il rappelle que le Département de l'Ardèche, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche, le Syndicat mixte de gestion des Gorges de l'Ardèche, la commune de Vallon Pont d'Arc et l'État ont œuvré conjointement pour restaurer le cœur du site classé du Pont d'Arc et de ses abords, et le préserver pour le plaisir et la contemplation de tous, aujourd'hui et pour les générations futures.

Accessible [en ligne](#), l'observatoire photographique des paysages permet de prendre conscience, grâce aux photos réalisées au fil des ans, de l'évolution du site.



Vue sur l'ancien et le nouveau parking depuis le chemin qui longe la RD 290

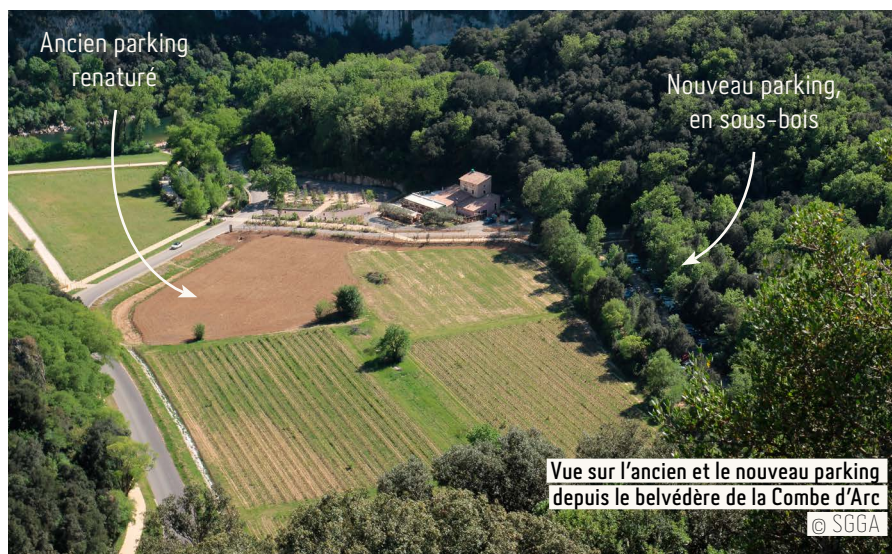
© SGGA

UN NOUVEAU PLAN DE GESTION POUR LA COMBE D'ARC

En décembre dernier, et après un an et demi de travail, le nouveau plan de gestion de la Combe d'Arc (2026-2030) a été validé par les élus des collectivités gestionnaires : le Département de l'Ardèche, la Communauté de communes des gorges de l'Ardèche, la commune de Vallon-Pont-d'Arc et le syndicat de gestion des gorges de l'Ardèche.

Ce document est un outil indispensable pour cadrer les interventions de chacun et assurer la bonne gestion partenariale du site.

Le pilotage général de la gestion du site est assuré par la communauté de communes des gorges de l'Ardèche.



Ancien parking renaturé

Nouveau parking en sous-bois

Vue sur l'ancien et le nouveau parking depuis le belvédère de la Combe d'Arc

© SGGA

LA CANDIDATURE AU LABEL GRAND SITE DE FRANCE : UN CAP DONNÉ POUR LES ANNÉES À VENIR

RETOUR SUR LA CONSTRUCTION DU PROJET

Entre février 2024 et juillet 2025, un « Plan de paysage et de biodiversité » a été élaboré à l'échelle des 16 communes membres du SGGA. Cette étude a constitué le socle de la candidature au label Grand Site de France, déposée auprès de la Préfecture de l'Ardèche le 4 mars 2026.

Un programme d'actions à 8 ans (et même 9 en considérant l'année 2026, année d'instruction !) a été défini, en concertation avec les élus et acteurs du territoire (techniciens des collectivités et partenaires institutionnels, associations, acteurs économiques...).

Ce programme a été approuvé par délibération des conseils communautaires, intercommunautaires et départementaux des 16 communes, 3 EPCI et 2 Départements, ainsi que par le CA de la SPL Gorges de l'Ardèche Tourisme.

ZOOM SUR LE PROGRAMME D' ACTIONS

Construit de manière collective, le projet présenté dans le dossier de candidature donne un cap répondant aux 5 orientations et 10 objectifs présentés dans le schéma suivant. Le pilotage de ce programme est réparti entre les principaux partenaires du projet. Une manière de mutualiser des compétences et de favoriser l'implication de chacun.



ORIENTATION 1

VERS UN PROJET DE TERRITOIRE CONSOLIDÉ ET DES VALEURS PARTAGÉES

Objectif 1 : Consolider le cadre politique et financier permettant la mise en œuvre du projet
Objectif 2 : Favoriser l'appropriation du label Grand Site de France et de la démarche paysagère

Pilote : SGGA



ORIENTATION 2

VERS UN CAPITAL NATURE ET PAYSAGE PRÉSERVÉ

Objectif 3 : Améliorer la connaissance, prendre soin et mettre en valeur la nature et les paysages ordinaires et extraordinaires

Objectif 4 : Accompagner la gestion des milieux, en lien avec les changements climatiques en prenant en compte le paysage

Pilotes : SGGA et CD07, en lien avec CD30



ORIENTATION 3

VERS DES BOURGS ET DES VILLAGES VIVIFIÉS

Objectif 5 : Améliorer le cadre de vie, au bénéfice des habitants et des visiteurs

Objectif 6 : Contribuer à la dynamisation et la valorisation des villages

Pilote : CC DRAGA



ORIENTATION 4

VERS UNE AGRICULTURE DIVERSIFIÉE ET SOUTENUE

Objectif 7 : Protéger, soutenir et mettre en valeur l'identité agricole du Grand Site, en tenant compte des changements climatiques

Objectif 8 : Promouvoir une agriculture durable, ancrée dans son territoire

Pilote : CCGA



ORIENTATION 5

VERS UN TOURISME ET DES LOISIRS RÉPARTIS, FONDÉS SUR LES PATRIMOINES

Objectif 9 : Mettre en valeur les sites patrimoniaux, améliorer l'accueil et la gestion de la fréquentation

Objectif 10 : Affirmer les gorges de l'Ardèche comme une destination d'excellence environnementale, entre nature et culture

Pilote : OT Gorges de l'Ardèche - Pont d'Arc, en lien avec l'OT Provence Occitane

Plusieurs actions ont été présentées dans la [précédente lettre](#). Cette année, la priorité sera mise sur :

- La **préparation de l'instruction**, dont les étapes ont été présentées précédemment.
- La **présentation du projet aux nouvelles municipalités et intercommunalités**, afin qu'ils se l'approprient et soient moteurs dans sa mise en œuvre.
- Le redéploiement du pastoralisme, avec notamment la **réalisation d'un diagnostic pastoral** avec la Chambre d'agriculture de l'Ardèche. Cette étude est préalable à la

mise en œuvre, si cela s'avère pertinent, d'un plan pastoral territorial.

- La **requalification du sentier des gorges**. Le balisage du sentier sera revu et le sentier, étendu, permettra de relier l'office de tourisme de Vallon-Pont-d'Arc et l'office de tourisme de Saint-Martin-d'Ardèche. Par ailleurs, de nouveaux mobiliers d'interprétation seront installés. L'ensemble sera accessible dès cette année. Dans un second temps, un réaménagement du secteur de la tuffière du Révaou sera réalisé pour préserver ce site naturel sensible d'un trop fort piétinement, tout en sécurisant sa traversée.

- Un travail sur la **stratégie de communication** et les outils mobilisés (lettre d'information, site Internet, logo du Grand Site de France...) sera également réalisé afin de faciliter l'appropriation du projet par chacun.

Au total, 35 actions déclinées en sous-actions composent ce programme pluriannuel.

Pour plus d'informations, vous pouvez télécharger le [dossier de candidature](#) et le [programme d'actions](#) sur le site internet du projet.

RENCONTRE AVEC SONIA STOCCHETTI

Spécialiste du mégalithisme et docteur en archéologie, Sonia Stocchetti se passionne pour la Préhistoire depuis un stage au musée d'Orgnac-l'Aven. Originnaire de Jaujac et installée depuis plus de 20 ans en sud Ardèche, elle a consacré sa thèse au mégalithisme en Basse-Ardèche, mené plusieurs fouilles et participé au comité scientifique de l'exposition « Plus belle la mort ! ».

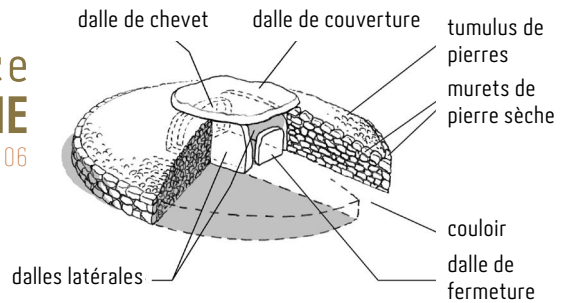
Elle partage aujourd'hui ce savoir à travers le projet [Ardèche, terre de dolmens](#) porté par trois communautés de communes (Gorges de l'Ardèche, Pays des Vans en Cévennes, Pays Beaume-Drobie). Les visites, ateliers et conférences vous plongent dans la découverte de ce patrimoine ancestral et des méthodes archéologiques.



Sonia Stocchetti
© SGGA

PROJET Grand Site de France GORGES DE L'ARDÈCHE

LETTRE D'INFORMATION | MAI 2026 | N° 06



Représentation schématique d'un dolmen
© T.Guyon / Ardèche, terre de dolmens

« DIS-NOUS SONIA, C'EST QUOI UN DOLMEN ? »

Composés d'une chambre funéraire et d'un tumulus, les dolmens ardéchois et gardois sont apparus comme une véritable « mode » funéraire entre 3 500 et 1 800 av. J.-C. D'architecture différente et mille ans plus jeunes que leurs cousins bretons, ils n'étaient pas la seule pratique funéraire de l'époque : grottes, fosses et tombes en pierre sèche coexistaient.

Bien que notre représentation d'une sépulture monumentale laisse imaginer un statut social important, la question reste plus complexe. La taille de ces monuments, visible d'une vallée à l'autre, agit en marqueur de territoire pour les populations du sud de l'Ardèche et du nord du Gard, témoignant d'une culture commune. À l'intérieur, hommes, femmes et enfants étaient déposés sans cercueil. Les offrandes révèlent des mobilités importantes : silex d'Indre-et-Loire, obsidienne de Sardaigne, stéatite d'Ariège.

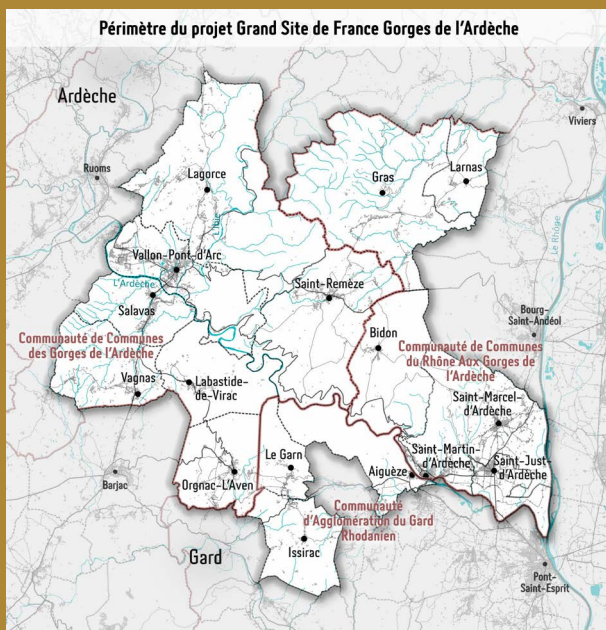
Le dolmen a été réapproprié, voire réaménagé bien au-delà du Néolithique. Abri pour les bergers, réserve à outils, limite de parcelles agricoles. Sur 865 dolmens ardéchois, seuls 12 ont été classés Monuments historiques entre la fin du XIX^e siècle et début du XX^e siècle. Le travail de Sonia Stocchetti vient valoriser un patrimoine exposé à des risques, parfois spécifiques comme le pillage, ou plus larges comme l'urbanisation.

Découverte des dolmens du Pié de l'Aigo (Aiguèze) — 30 mai, de 9h à 12h30

Ne manquez pas cette balade familiale et gratuite guidée par Sonia Stocchetti, une occasion rare de découvrir des dolmens habituellement inaccessibles et des archives photos. Réservations au 04 75 98 77 31. Départ de Le Garn.

Plus belle la mort ! — 8 mai 2026 au 15 novembre 2028

Cette enquête sur les rites funéraires de la Préhistoire est à découvrir à la Cité de la Préhistoire d'Orgnac-l'Aven, incluse dans le billet d'entrée, en accès libre. [Plus d'infos ici.](#)



QUESTIONS / RÉPONSES



Vous avez des questions ?

Envoyez-les-nous par mail (projet.gsf@gorgesdelardeche.fr) nous tenterons d'y répondre dans les prochaines lettres d'information.

Directeur de la publication :

Franck Cazin, directeur du syndicat de gestion des gorges de l'Ardèche

Rédaction : Syndicat de gestion des gorges de l'Ardèche

✉ projet.gsf@gorgesdelardeche.fr

🌐 grandsite-combedarc-ardeche.fr

📘 Gorges de l'Ardèche | Facebook

Le projet Grand Site de France est animé par le syndicat de gestion des gorges de l'Ardèche à l'échelle de 16 communes (Aiguèze, Bidon, Gras, Issirac, Labastide-de-Virac, Lagorce, Larnas, Le Garn, Orgnac-l'Aven, Saint-Just-d'Ardèche, Saint-Marcel-d'Ardèche, Saint-Martin-d'Ardèche, Saint-Remèze, Salavas, Vallon-Pont-d'Arc et Vagnas) et en partenariat avec les collectivités ci-dessous.